



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

NOUVELLE CARTE VISA^{MD} AFFAIRES BANQUE LAURENTIENNE CREVIER : POUR AIDER LES PME DANS LEUR GESTION DES DÉPENSES DE TRANSPORT

Montréal, 24 janvier 2008 – La Banque Laurentienne, en partenariat avec la société Pétroles Crevier Inc., lance une nouvelle carte de crédit, la carte *VISA Affaires* Banque Laurentienne Crevier, qui ajoute une nouvelle dimension à la gamme des services **MAXAFFAIRES** offerts à ses entreprises clientes.

Les principaux avantages de cette carte comprennent une remise de 0,75 % sur tous les achats portés au compte de la carte, et une remise additionnelle pour les achats mensuels de carburant de 250 litres et plus effectués dans une des stations-service de Pétroles Crevier. Cette remise varie entre 0,50 ¢ et 2,50 ¢ le litre, en fonction du volume mensuel d'achat de carburant. Les détenteurs de la carte disposent d'un délai de 28 jours pour régler les comptes mensuels. De plus, les entreprises clientes reçoivent un rapport de gestion annuel, détaillé par catégorie d'achats et par carte, permettant de gérer efficacement les flux de trésorerie et d'effectuer un contrôle plus serré des dépenses d'affaires.

La carte *VISA Affaires* Banque Laurentienne Crevier offre également en option à ses détenteurs ou aux employés de l'entreprise titulaire non-détenteurs un régime d'assurance santé individuelle. Ce régime comprend notamment les garanties hospitalisation et services diagnostiques, vie, invalidité, assurance accident maladie complémentaire et soins dentaires. Ces assurances optionnelles peuvent devenir un atout pour les PME en s'ajoutant aux avantages offerts à leurs employés.

« Compte tenu des fluctuations importantes du prix de l'essence à la pompe, les PME bénéficieront avec la carte *VISA Affaires* Banque Laurentienne Crevier d'un outil supplémentaire pour contrer la hausse des coûts de carburant, indique Luc Bernard, vice-président exécutif, Services financiers aux particuliers et aux PME. Avec les autres avantages que procure cette carte, nos entreprises clientes seront en mesure de contrôler leurs dépenses tout en simplifiant leur comptabilité, réduisant ainsi leurs coûts administratifs : en somme, cette carte peut s'avérer très payante pour ses détenteurs. »

Les services financiers aux entreprises **MAXAFFAIRES** de la Banque Laurentienne offrent aux entreprises un accès à un service personnalisé et à une gamme de produits compétitifs. Quelque 200 personnes spécialisées dans les services aux entreprises consacrent toute leur énergie à développer des solutions sur mesure et à accompagner leurs clients dans leur développement et leurs projets. Les services **MAXAFFAIRES** répondent aux secteurs manufacturier, de service, du détail, de l'agricole, de l'immobilier et aux spécialistes en

commerce international. Ces services sont offerts par le biais de 29 centres d'affaires commerciaux, dont 22 sont au Québec, ainsi que 157 succursales bancaires.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne est une institution bancaire œuvrant à travers le Canada qui offre des services financiers diversifiés à ses clients. Se démarquant par l'excellence de son service, sa simplicité et sa proximité, elle dessert les particuliers, ainsi que les petites et moyennes entreprises. Elle offre aussi ses produits à un vaste réseau externe d'intermédiaires financiers indépendants, par l'entremise de B2B Trust, de même que des services de courtage en valeurs mobilières via Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

La Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec avec le troisième plus important réseau de succursales. Ailleurs au Canada, elle intervient dans des secteurs ciblés où elle occupe une position enviable. La Banque Laurentienne gère un actif au bilan de près de 18 milliards de dollars, de même que des actifs administrés de plus de 15 milliards de dollars. Fondée en 1846, elle compte quelque 3 300 employés.

-30-

Pour renseignements :

Nora Bouikni
Conseillère, relations publiques
Bureau : 514 284-4500, poste 6379
nora.bouikni@banquelaurentienne.ca

MD. Visa Int./ Banque Laurentienne du Canada et Pétroles Crevier Inc., usagers licenciés.